





All shaded areas should NOT be modified, as well as the following areas:

- Sleeve Cap (NO pattern modification to the sleeve cap)
- Armhole shape
- Shoulder length
- Collar and lapel
- Neckline
- Centre front panel piece including zipper closure. . Can be shortened or modified from waist line to bottom.
- The length of the jacket must be finish between the waist line and hip line as indicated on the jacket block pattern.

Toutes les parties grisées ne doivent PAS être modifiées, ainsi que les parties suivantes :

- Tête de manche (AUCUNE modification du patron de la tête de manche)
- Forme de l'emmanchure
- Longueur d'épaule
- Col et revers
- Encolure
- Pièce du milieu devant incluant le système de fermeture avec fermeture à glissière. Peut être raccourcie ou modifié en bas de la taille.
- La longueur de la veste doit se situer entre la taille et les hanches, comme cela est indiqué sur le patron du bloc de la veste.